

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - VULAINES SUR SEINE (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770533400019

POSTE COMPTABLE : Centre des finances publiques Fontaine

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	28
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	29
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	30
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	35
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	36
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	37
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	39
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	VULAINES SUR SEINE MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE	CA 2019
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2784
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	62
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 320 486,59	G	2 710 351,45
	Section d'investissement	B	843 600,91	H	695 259,76

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	579 161,26 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	115 272,53 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 279 360,03	= G+H+I+J	3 984 772,47
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	107 421,03	L	216 735,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	107 421,03	= K+L	216 735,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 320 486,59	= G+I+K	3 289 512,71
	Section d'investissement	= B+D+F	1 066 294,47	= H+J+L	911 994,76
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	3 386 781,06	= G+H+I+J+K+L	4 201 507,47

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	107 421,03	L	216 735,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			216 735,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	107 421,03	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	790 900,00	772 677,62	0,00	0,00	18 222,38
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 172 900,00	1 172 251,38	0,00	0,00	648,62
014	Atténuations de produits	40 000,00	38 001,00	0,00	0,00	1 999,00
65	Autres charges de gestion courante	220 500,00	181 659,21	0,00	0,00	38 840,79
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 224 300,00	2 164 589,21	0,00	0,00	59 710,79
66	Charges financières	150 000,00	145 084,17	0,00	0,00	4 915,83
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	1 757,42	0,00	0,00	8 242,58
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	12 900,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 397 200,00	2 311 430,80	0,00	0,00	85 769,20
023	Virement à la section d'investissement (2)	300 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 400,00	9 055,79			-7 655,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		301 400,00	9 055,79			292 344,21
TOTAL		2 698 600,00	2 320 486,59	0,00	0,00	378 113,41
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 000,00	14 935,99	0,00	0,00	-2 935,99
70	Produits services, domaine et ventes div	213 500,00	245 257,13	0,00	0,00	-31 757,13
73	Impôts et taxes	1 964 447,24	2 093 283,26	0,00	0,00	-128 836,02
74	Dotations et participations	255 500,00	246 044,55	0,00	0,00	9 455,45
75	Autres produits de gestion courante	73 991,50	86 746,80	0,00	0,00	-12 755,30
Total des recettes de gestion courante		2 519 438,74	2 686 267,73	0,00	0,00	-166 828,99
76	Produits financiers	0,00	6,72	0,00	0,00	-6,72
77	Produits exceptionnels	1 015,00	17 321,21	0,00	0,00	-16 306,21
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 520 453,74	2 703 595,66	0,00	0,00	-183 141,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	6 755,79			-6 755,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	6 755,79			-6 755,79
TOTAL		2 520 453,74	2 710 351,45	0,00	0,00	-189 897,71
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 579 161,26				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 000,00	9 795,10	0,00	10 204,90
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	737 586,80	356 631,65	107 421,03	273 534,12
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	757 586,80	366 426,75	107 421,03	283 739,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	470 418,37	0,00	9 581,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00			
	Total des dépenses financières	495 000,00	470 418,37	0,00	24 581,63
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 252 586,80	836 845,12	107 421,03	308 320,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	6 755,79		-6 755,79
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	6 755,79		-6 755,79
	TOTAL	1 252 586,80	843 600,91	107 421,03	301 564,86
	Pour information	(2) 115 272,53			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	431 459,33	244 441,42	216 735,00	-29 717,09
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	431 459,33	244 441,42	216 735,00	-29 717,09
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	137 000,00	41 762,55	0,00	95 237,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 985,00		0,00	
	Total des recettes financières	633 985,00	441 762,55	0,00	192 222,45
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 065 444,33	686 203,97	216 735,00	162 505,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	1 400,00	9 055,79		-7 655,79

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		301 400,00	9 055,79		292 344,21
TOTAL		1 366 844,33	695 259,76	216 735,00	454 849,57
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	772 677,62		772 677,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 172 251,38		1 172 251,38
014	Atténuations de produits	38 001,00		38 001,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	181 659,21		181 659,21
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	145 084,17	0,00	145 084,17
67	Charges exceptionnelles	1 757,42	9 055,79	10 813,21
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 311 430,80	9 055,79	2 320 486,59
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	470 418,37	0,00	470 418,37
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		6 755,79	6 755,79
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	9 795,10	0,00	9 795,10
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	356 631,65	0,00	356 631,65
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		836 845,12	6 755,79	843 600,91
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				115 272,53

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 935,99		14 935,99
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	245 257,13		245 257,13
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 093 283,26		2 093 283,26
74	Dotations et participations	246 044,55		246 044,55
75	Autres produits de gestion courante	86 746,80	0,00	86 746,80
76	Produits financiers	6,72	0,00	6,72
77	Produits exceptionnels	17 321,21	6 755,79	24 077,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 703 595,66	6 755,79	2 710 351,45
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				579 161,26

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	41 762,55	0,00	41 762,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00		400 000,00
13	Subventions d'investissement	244 441,42	0,00	244 441,42
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	9 055,79	9 055,79
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		686 203,97	9 055,79	695 259,76
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	790 900,00	772 677,62	0,00	0,00	18 222,38
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	205 500,00	172 848,84	0,00	0,00	32 651,16
605	Achats matériel, équipements et travaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60611	Eau et assainissement	29 000,00	33 873,14	0,00	0,00	-4 873,14
60612	Energie - Electricité	91 500,00	117 653,67	0,00	0,00	-26 153,67
60622	Carburants	10 000,00	8 892,40	0,00	0,00	1 107,60
60623	Alimentation	10 500,00	5 407,26	0,00	0,00	5 092,74
60628	Autres fournitures non stockées	22 000,00	37 335,61	0,00	0,00	-15 335,61
60631	Fournitures d'entretien	9 000,00	7 481,58	0,00	0,00	1 518,42
60632	Fournitures de petit équipement	9 000,00	7 640,53	0,00	0,00	1 359,47
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
60636	Vêtements de travail	2 500,00	1 628,32	0,00	0,00	871,68
6064	Fournitures administratives	7 500,00	6 212,85	0,00	0,00	1 287,15
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	899,84	0,00	0,00	1 100,16
6067	Fournitures scolaires	11 900,00	10 509,75	0,00	0,00	1 394,25
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	6 909,92	0,00	0,00	-4 909,92
611	Contrats de prestations de services	5 000,00	24 452,76	0,00	0,00	-19 452,76
6122	Crédit-bail mobilier	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	19 019,66	0,00	0,00	-18 019,66
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	31 768,04	0,00	0,00	-11 768,04
615231	Entretien, réparations voiries	100 000,00	63 554,26	0,00	0,00	36 445,74
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	1 295,44	0,00	0,00	5 704,56
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	230,25	0,00	0,00	769,75
6156	Maintenance	40 500,00	47 960,92	0,00	0,00	-7 460,92
6161	Multirisques	15 000,00	56 485,68	0,00	0,00	-41 485,68
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 891,19	0,00	0,00	-391,19
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6188	Autres frais divers	2 000,00	1 658,00	0,00	0,00	342,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 000,00	8 797,72	0,00	0,00	-7 797,72
6226	Honoraires	50 000,00	16 371,39	0,00	0,00	33 628,61
6228	Divers	1 000,00	1 370,65	0,00	0,00	-370,65
6231	Annonces et insertions	2 000,00	616,82	0,00	0,00	1 383,18
6232	Fêtes et cérémonies	7 500,00	9 530,62	0,00	0,00	-2 030,62
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	5 342,01	0,00	0,00	4 657,99
6247	Transports collectifs	17 000,00	15 304,83	0,00	0,00	1 695,17
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	1 702,00	0,00	0,00	298,00
6256	Missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6257	Réceptions	1 000,00	196,50	0,00	0,00	803,50
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	3 901,09	0,00	0,00	1 098,91
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	17 928,03	0,00	0,00	71,97
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	254,05	0,00	0,00	745,95
6288	Autres services extérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
63512	Taxes foncières	27 000,00	25 756,00	0,00	0,00	1 244,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 172 900,00	1 172 251,38	0,00	0,00	648,62
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	6 726,40	0,00	0,00	3 273,60
6331	Versement de transport	11 000,00	10 183,11	0,00	0,00	816,89
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 600,00	3 182,30	0,00	0,00	417,70
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 000,00	10 348,57	0,00	0,00	651,43
64111	Rémunération principale titulaires	668 300,00	720 455,73	0,00	0,00	-52 155,73
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	17 000,00	19 229,94	0,00	0,00	-2 229,94
64118	Autres indemnités titulaires	16 000,00	11 927,73	0,00	0,00	4 072,27
64131	Rémunérations non tit.	110 000,00	93 925,45	0,00	0,00	16 074,55
64138	Autres indemnités non tit.	1 000,00	388,43	0,00	0,00	611,57
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	115 000,00	110 009,47	0,00	0,00	4 990,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	165 000,00	177 349,89	0,00	0,00	-12 349,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	3 783,36	0,00	0,00	2 216,64
6455	Cotisations pour assurance du personnel	35 000,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 000,00	3 481,00	0,00	0,00	519,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 260,00	0,00	0,00	-1 260,00
014	Atténuations de produits	40 000,00	38 001,00	0,00	0,00	1 999,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	40 000,00	38 001,00	0,00	0,00	1 999,00
65	Autres charges de gestion courante	220 500,00	181 659,21	0,00	0,00	38 840,79
6531	Indemnités	63 000,00	57 990,28	0,00	0,00	5 009,72
6532	Frais de mission	2 000,00	733,70	0,00	0,00	1 266,30
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 404,81	0,00	0,00	595,19
6535	Formation	2 500,00	1 214,00	0,00	0,00	1 286,00
6536	Frais de représentation du maire	2 500,00	763,05	0,00	0,00	1 736,95
6541	Créances admises en non-valeur	20 000,00	4 624,12	0,00	0,00	15 375,88
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	90 000,00	83 019,00	0,00	0,00	6 981,00
6558	Autres contributions obligatoires	2 500,00	1 659,10	0,00	0,00	840,90
657362	Subv. fonct. CCAS	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	25 000,00	19 250,00	0,00	0,00	5 750,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,10	0,00	0,00	-0,10
65888	Autres	0,00	1,05	0,00	0,00	-1,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 224 300,00	2 164 589,21	0,00	0,00	59 710,79
66	Charges financières (b)	150 000,00	145 084,17	0,00	0,00	4 915,83
66111	Intérêts réglés à l'échéance	150 000,00	145 084,17	0,00	0,00	4 915,83
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	1 757,42	0,00	0,00	8 242,58
6714	Bourses et prix	2 000,00	820,00	0,00	0,00	1 180,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	937,42	0,00	0,00	4 062,58
678	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	12 900,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 397 200,00	2 311 430,80	0,00	0,00	85 769,20
023	Virement à la section d'investissement	300 000,00	0,00			300 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 400,00	9 055,79			-7 655,79
6688	Autres	1 400,00	0,00			1 400,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	9 055,79			-9 055,79
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		301 400,00	9 055,79			292 344,21
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		301 400,00	9 055,79			292 344,21
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 698 600,00	2 320 486,59	0,00	0,00	378 113,41
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	12 000,00	14 935,99	0,00	0,00	-2 935,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	12 000,00	14 935,99	0,00	0,00	-2 935,99
70	Produits services, domaine et ventes div	213 500,00	245 257,13	0,00	0,00	-31 757,13
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 500,00	3 180,00	0,00	0,00	-680,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	170,00	0,00	0,00	-170,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	1 009,29	0,00	0,00	-9,29
7066	Redevances services à caractère social	105 000,00	120 010,31	0,00	0,00	-15 010,31
7067	Redev. services périscolaires et enseign	105 000,00	118 226,53	0,00	0,00	-13 226,53
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	2 661,00	0,00	0,00	-2 661,00
73	Impôts et taxes	1 964 447,24	2 093 283,26	0,00	0,00	-128 836,02
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 819 447,24	1 845 745,00	0,00	0,00	-26 297,76
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	2 328,00	0,00	0,00	-2 328,00
73211	Attribution de compensation	61 000,00	62 822,00	0,00	0,00	-1 822,00
73221	FNGIR	4 000,00	4 173,00	0,00	0,00	-173,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	105 327,39	0,00	0,00	-105 327,39
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	72 887,87	0,00	0,00	-42 887,87
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
74	Dotations et participations	255 500,00	246 044,55	0,00	0,00	9 455,45
7411	Dotation forfaitaire	120 000,00	129 659,00	0,00	0,00	-9 659,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 000,00	39 222,00	0,00	0,00	-222,00
74127	Dotation nationale de péréquation	20 000,00	18 186,00	0,00	0,00	1 814,00
7478	Participat° Autres organismes	25 000,00	35 176,96	0,00	0,00	-10 176,96
74832	Attribution du fonds départemental TP	30 000,00	434,59	0,00	0,00	29 565,41
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	1 500,00	1 543,00	0,00	0,00	-43,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	20 000,00	21 823,00	0,00	0,00	-1 823,00
75	Autres produits de gestion courante	73 991,50	86 746,80	0,00	0,00	-12 755,30
752	Revenus des immeubles	73 991,50	86 745,49	0,00	0,00	-12 753,99
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,31	0,00	0,00	-1,31
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 519 438,74	2 686 267,73	0,00	0,00	-166 828,99
76	Produits financiers (b)	0,00	6,72	0,00	0,00	-6,72
761	Produits de participations	0,00	6,72	0,00	0,00	-6,72
77	Produits exceptionnels (c)	1 015,00	17 321,21	0,00	0,00	-16 306,21
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	4 406,76	0,00	0,00	-4 406,76
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	614,45	0,00	0,00	-614,45
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 015,00	2 300,00	0,00	0,00	-1 285,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 520 453,74	2 703 595,66	0,00	0,00	-183 141,92
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	6 755,79			-6 755,79
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	6 755,79			-6 755,79
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	6 755,79			-6 755,79
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 520 453,74	2 710 351,45	0,00	0,00	-189 897,71
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		579 161,26				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 000,00	9 795,10	0,00	10 204,90
2031	Frais d'études	20 000,00	9 795,10	0,00	10 204,90
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	737 586,80	356 631,65	107 421,03	273 534,12
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	42 871,39	0,00	-32 871,39
21316	Equipements du cimetière	0,00	4 258,32	0,00	-4 258,32
2152	Installations de voirie	444 586,80	149 529,86	107 421,03	187 635,91
21534	Réseaux d'électrification	131 000,00	33 956,78	0,00	97 043,22
21571	Matériel roulant	50 000,00	72 279,84	0,00	-22 279,84
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	14 571,42	0,00	-14 571,42
2181	Installat° générales, agencements	0,00	24 349,50	0,00	-24 349,50
2182	Matériel de transport	0,00	5 990,00	0,00	-5 990,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	1 601,74	0,00	4 398,26
2184	Mobilier	84 000,00	0,00	0,00	84 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	7 222,80	0,00	4 777,20
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		757 586,80	366 426,75	107 421,03	283 739,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	480 000,00	470 418,37	0,00	9 581,63
1641	Emprunts en euros	480 000,00	470 418,37	0,00	9 581,63
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00			
Total des dépenses financières		495 000,00	470 418,37	0,00	24 581,63
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 252 586,80	836 845,12	107 421,03	308 320,65
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	6 755,79		-6 755,79
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	6 755,79		-6 755,79
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	6 755,79		-6 755,79
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	6 755,79		-6 755,79
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 252 586,80	843 600,91	107 421,03	301 564,86
Pour information		115 272,53			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	431 459,33	244 441,42	216 735,00	-29 717,09
13146	Attrib. de compensation d'investissement	51 000,00	0,00	0,00	51 000,00
13156	Attributions de compens d'investissement	0,00	51 275,00	0,00	-51 275,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	24 997,00	0,00	24 997,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	333 629,00	193 166,42	191 738,00	-51 275,42
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	21 833,33	0,00	0,00	21 833,33
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		431 459,33	244 441,42	216 735,00	-29 717,09
10	Dotations, fonds divers et réserves	537 000,00	441 762,55	0,00	95 237,45
10222	FCTVA	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
10223	TLE	27 000,00	1 755,37	0,00	25 244,63
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	40 007,18	0,00	9 992,82
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 985,00		0,00	
Total des recettes financières		633 985,00	441 762,55	0,00	192 222,45
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 065 444,33	686 203,97	216 735,00	162 505,36
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 400,00	9 055,79		-7 655,79
1641	Emprunts en euros	1 400,00	0,00		1 400,00
2182	Matériel de transport	0,00	9 055,79		-9 055,79
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		301 400,00	9 055,79		292 344,21
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		301 400,00	9 055,79		292 344,21
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 366 844,33	695 259,76	216 735,00	454 849,57
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					7 797 068,93									
1641 Emprunts en euros (total)					7 797 068,93									
00033435147	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	01/01/2017	408 347,66	F		2,550	2,550	EURO	A	C	N	A-1
0062824	LA BANQUE POSTALE	09/10/2014	2016-12-15	01/04/2017	160 000,00	F		0,940	0,940	EURO	T	X Autres	N	A-1
20800147	LA BANQUE POSTALE	25/09/2008	2008-09-25	15/01/2009	300 000,00	F		4,820	4,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
72177788196	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	15/11/2015	844 370,94	F		2,360	2,360	EURO	T	X Autres	N	A-1
72213302307	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	01/11/2015	226 707,82	F		2,130	2,130	EURO	T	X Autres	N	A-1
852072	CREDIT AGRICOLE	16/07/2018	2018-09-01	25/01/2019	450 000,00	F		1,820	1,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
97127917901	CREDIT AGRICOLE	01/01/2016	2016-01-01	25/11/2015	344 640,75	F		1,820	1,820	EURO	T	X Autres	N	A-1
97207788401	CREDIT AGRICOLE	01/09/2017	2017-09-01	01/09/2017	129 322,88	F		0,000	0,000	EURO	T	X Autres	N	A-1
A751001V	LA BANQUE POSTALE	15/01/2010	2010-04-07	07/04/2011	500 000,00	F		3,870	3,870	EURO	A	C	N	A-1
A751001V-001	LA BANQUE POSTALE	15/01/2010	2010-03-01	01/03/2011	500 000,00	F		3,850	3,850	EURO	A	C	N	A-1
CONT	DEXIA CLF	01/02/2001	2001-02-01	01/01/2002	140 005,35	F		6,090	6,090	EURO	A	C	N	A-1
N°MON141231EUR/0141231/01														
CONT	DEXIA CLF	02/10/2001	2001-10-02	01/04/2002	228 673,53	F		5,650	5,650	EURO	A	C	N	A-1
N°MON143265EUR/0143274/01														
CONTRAT 8533091	LA BANQUE POSTALE	28/04/2009	2009-05-15	15/07/2010	500 000,00	F		4,790	4,790	EURO	A	C	N	A-1
CONTRAT N° 8922302	LA BANQUE POSTALE	03/10/2011	2011-10-03	15/12/2012	300 000,00	F		4,500	4,500	EURO	A	C	N	A-1
CONTRAT N°8595260	LA BANQUE POSTALE	15/12/2009	2010-01-08	15/01/2011	500 000,00	F		4,040	4,040	EURO	A	C	N	A-1
MON226531/EUR/0234052/001/1	DEXIA CLF	10/05/2005	2004-12-15	01/01/2006	300 000,00	F		4,060	4,060	EURO	A	C	N	A-1
MON234342EUR/0243212/001	DEXIA CLF	04/10/2005	2005-10-04	01/06/2006	150 000,00	F		3,710	3,710	EURO	A	C	N	A-1
MON270951EUR/0289395/001	DEXIA CLF	22/06/2010	2010-06-22	01/11/2010	320 000,00	F		3,500	3,500	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON270952EUR/0289396/001	DEXIA CLF	22/06/2010	2010-06-22	01/11/2010	125 000,00	F		2,540	2,540	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON516775EUR/0517469/001	LA BANQUE POSTALE	20/07/2017	2017-08-30	01/12/2017	160 000,00	F		1,290	1,290	EURO	T	X Autres	N	A-1
MON519073EUR/0519856/001	LA BANQUE POSTALE	13/12/2017	2018-05-01	01/05/2018	160 000,00	F		1,160	1,160	EURO	T	X Autres	N	A-1
MPH241791EUR/252454	DEXIA CLF	21/06/2006	2006-09-01	01/10/2007	500 000,00	C		0,066	0,066	EURO	A	C	N	A-1
PRET 72213412743	CREDIT AGRICOLE	10/10/2012	2012-12-10	07/03/2013	250 000,00	V	Eonia	2,490	2,490	EURO	T	X Autres	N	A-1

VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
pret 9229451	LA BANQUE POSTALE	13/06/2013	2013-09-18	05/09/2014	300 000,00	F		3,400	3,400	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 797 068,93									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 680 833,65					470 418,37	145 084,17	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 680 833,65					470 418,37	145 084,17	0,00	0,00
00033435147	N	0,00	A-1	359 404,53	17,00	F		2,550	16 726,86	9 591,35	0,00	0,00
0062824	N	0,00	A-1	128 571,46	11,25	F		0,940	11 428,56	1 275,72	0,00	0,00
20800147	N	0,00	A-1	170 469,49	9,00	F		4,820	14 792,64	8 664,92	0,00	0,00
72177788196	N	0,00	A-1	630 337,12	10,50	F		2,360	52 303,26	15 649,70	0,00	0,00
72213302307	N	0,00	A-1	154 640,47	8,00	F		2,130	17 546,98	3 528,06	0,00	0,00
852072	N	0,00	A-1	427 500,00	19,00	F		1,820	22 500,00	8 036,44	0,00	0,00
97127917901	N	0,00	A-1	184 074,32	4,50	F		1,820	38 902,65	3 793,67	0,00	0,00
97207788401	N	0,00	A-1	87 605,78	5,25	F		0,000	16 686,84	0,00	0,00	0,00
A751001V	N	0,00	A-1	200 000,03	6,00	F		3,870	33 333,33	9 030,00	0,00	0,00
A751001V-001	N	0,00	A-1	200 000,03	6,00	F		3,850	33 333,33	8 983,33	0,00	0,00
CONT N°MON141231EUR/0141231/01	N	0,00	A-1	11 967,47	1,00	F		6,090	11 280,47	1 415,80	0,00	0,00
CONT N°MON143265EUR/0143274/01	N	0,00	A-1	34 703,80	2,00	F		5,650	15 972,67	2 863,22	0,00	0,00
CONTRAT 8533091	N	0,00	A-1	365 691,61	15,00	F		4,790	16 429,63	18 303,61	0,00	0,00
CONTRAT N° 8922302	N	0,00	A-1	180 000,00	12,00	F		4,500	15 000,00	8 775,00	0,00	0,00
CONTRAT N°8595260	N	0,00	A-1	322 751,55	11,00	F		4,040	22 954,77	13 966,54	0,00	0,00
MON226531/EUR/0234052/001/1	N	0,00	A-1	90 000,00	6,00	F		4,060	15 000,00	4 263,00	0,00	0,00
MON234342EUR/0243212/001	N	0,00	A-1	96 923,54	16,00	F		3,710	4 386,49	3 748,47	0,00	0,00
MON270951EUR/0289395/001	N	0,00	A-1	199 207,50	10,75	F		3,500	15 013,09	7 302,11	0,00	0,00
MON270952EUR/0289396/001	N	0,00	A-1	74 964,65	10,75	F		2,540	5 991,20	1 999,52	0,00	0,00
MON516775EUR/0517469/001	N	0,00	A-1	135 999,97	12,75	F		1,290	10 666,68	1 840,40	0,00	0,00
MON519073EUR/0519856/001	N	0,00	A-1	140 000,02	12,25	F		1,160	11 428,56	1 706,86	0,00	0,00
MPH241791EUR/252454	N	0,00	A-1	172 687,07	12,00	C		0,066	32 073,68	0,00	0,00	0,00
PRET 72213412743	N	0,00	A-1	133 333,24	8,00	V	Eonia	2,490	16 666,68	3 546,45	0,00	0,00

VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
pret 9229451	N	0,00	A-1	180 000,00	9,00	F		3,400	20 000,00	6 800,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 680 833,65					470 418,37	145 084,17	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	24	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 680 833,65	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		495 000,00	470 418,37
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		480 000,00	470 418,37
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	480 000,00	470 418,37
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	15 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	470 418,37	107 421,03	115 272,53	693 111,93

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		584 985,00	III 93 037,55
Ressources propres externes de l'année (a)		188 000,00	93 037,55
10222	FCTVA	60 000,00	0,00
10223	TLE	27 000,00	1 755,37
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	40 007,18
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	51 000,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	51 275,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		396 985,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	96 985,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	300 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	93 037,55	216 735,00	0,00	400 000,00	709 772,55

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 693 111,93
Ressources propres disponibles	IV 709 772,55
Solde	V = IV – II (3) 16 660,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
10/07/2017	Enfouissement réseaux route Héricy	6 375,44	0,00	0
10/07/2017	Enfouissement réseaux route Héricy	6 375,44	0,00	0
19/06/2018	2018 - CREATION DE RESEAU EGLISE	1 293,12	0,00	0
19/06/2018	2018 - CREATION DE RESEAU EGLISE	3 292,20	0,00	0
19/06/2018	2018 - CREATION DE RESEAU EGLISE	3 966,00	0,00	0
19/06/2018	2018 - CREATION DE RESEAU EGLISE	3 966,00	0,00	0
19/06/2018	2018 - CREATION DE RESEAU EGLISE	-3 966,00	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	67 276,96	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	939,42	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	385,20	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	1 500,00	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	3 268,80	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	7 709,40	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	1 008,00	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	8 279,40	0,00	0
01/09/2018	2018 - Réfection route d'Héricy	3 831,70	0,00	0
02/11/2018	2019 - micro HF SENNHEISER G4	736,80	0,00	0
02/11/2018	2019 - micro HF SENNHEISER G4	-736,80	0,00	0
02/11/2018	2019 - micro HF SENNHEISER G4	736,80	0,00	0
20/02/2019	Véhicule Peugeot Expert confort CZ446SE	5 990,00	0,00	0
22/02/2019	2019 Véhicule Renault Mastre VU	40 867,08	0,00	0
22/02/2019	2019 Véhicule Renault Mastre VU	22 452,76	0,00	0
22/02/2019	2019 Véhicule Renault Mastre VU	2 300,00	0,00	0
25/04/2019	2019 stores école maternelle	2 230,70	0,00	1
25/04/2019	2019 stores école maternelle	1 128,29	0,00	1
03/06/2019	2019 PC portable Lenovo	864,94	0,00	0
27/06/2019	Enfouissement réseau et aménagement voir	3 263,70	0,00	0
10/07/2019	2019 Climatisation cantine	28 364,40	0,00	0
17/07/2019	2019 taille haie STIHL HS82R/750	634,80	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	3 060,00	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	29 037,60	0,00	0
27/08/2019	2019 - Rue Gambetta réseau + voirie	1 424,16	0,00	0
26/09/2019	2019 débroussaileuse STIHL FS460CE	960,00	0,00	0
17/10/2019	2019- Columbarium Floracube	4 258,32	0,00	0
18/10/2019	2019 - ancienne poste	447,30	0,00	0
18/10/2019	2019 - ancienne poste	23 902,20	0,00	0
29/10/2019	2019- peinture murale pont des Vazaniers	4 021,42	0,00	0
29/10/2019	2019- peinture murale pont des Vazaniers	10 550,00	0,00	0
30/10/2019	2019 - lame à neige MAGSI	5 700,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		307 695,55	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	96 985,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	2 300,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	9 055,79

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 071 239,00	69 860,58										4 641,67	26 625,34	
	1999	X Autres	CONSTRUCTION DE LOGEMENTS CHATEAU DES-BRULLYS		137 205,00	24 309,48	4,00	A	F	1,000	F		1,000	A-1	EURO	302,37	5 927,66	
	1997	X Autres	LOGEMENTS CHATEAU DES BRULLYS		2 934 034,00	45 551,10	2,00	A	F	6,550	F		6,550	A-1	EURO	4 339,30	20 697,68	
TOTAL GENERAL					3 071 239,00	69 860,58										4 641,67	26 625,34	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	31 267,01
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	615 502,54
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	646 769,55
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 703 595,66

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	23,92
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,79	0,00	6,79	5,79	1,00	6,79
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1re classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2e classe	C	1,26	0,00	1,26	1,26	0,00	1,26
Rédacteur	B	0,53	0,00	0,53	0,53	0,00	0,53
Rédacteur Principal de 1ère Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,98	0,00	12,98	11,91	1,07	12,98
Adjoint technique territorial	C	6,97	0,00	6,97	5,90	1,07	6,97
Adjoint technique territorial principal de 1re classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2e classe	C	2,58	0,00	2,58	2,58	0,00	2,58
Agent de Maîtrise	C	1,43	0,00	1,43	1,43	0,00	1,43
Technicien Principal de 2ème Classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,63	0,00	6,63	4,17	2,46	6,63
Adjoint territorial d'animation	C	3,89	0,00	3,89	1,43	2,46	3,89
Adjoint territorial d'animation principal de 2e classe	C	1,74	0,00	1,74	1,74	0,00	1,74
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier Chef Principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		29,40	0,00	29,40	24,87	4,53	29,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint administratif territorial	C	ADM	801	0,00	A Autres	A Contractuel de droit privé (CAE)
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint territorial d'animation	C	ANIM	801	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

VULAINES SUR SEINE - MAIRIE DE VULAINES SUR SEINE - CA - 2019

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 367 859,33	843 600,91	107 421,03	416 837,39
RECETTES	1 366 844,33	695 259,76	216 735,00	454 849,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 698 600,00	2 320 486,59	0,00	378 113,41
RECETTES	2 699 615,00	2 710 351,45	0,00	-10 736,45

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 367 859,33	843 600,91	107 421,03	416 837,39
RECETTES	1 366 844,33	695 259,76	216 735,00	454 849,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 698 600,00	2 320 486,59	0,00	378 113,41
RECETTES	2 699 615,00	2 710 351,45	0,00	-10 736,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 066 459,33	3 164 087,50	107 421,03	794 950,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 066 459,33	3 405 611,21	216 735,00	444 113,12

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 367 859,33	843 600,91	107 421,03	416 837,39
RECETTES	1 366 844,33	695 259,76	216 735,00	454 849,57
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 698 600,00	2 320 486,59	0,00	378 113,41
RECETTES	2 699 615,00	2 710 351,45	0,00	-10 736,45
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 066 459,33	3 164 087,50	107 421,03	794 950,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 066 459,33	3 405 611,21	216 735,00	444 113,12

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/06/2020

Présenté par (1) Patrick Chadaillat, Maire.
 A Vulaines-sur-Seine, le 26/06/2020
 Patrick Chadaillat, Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session séance ordinaire.
 A Vulaines-sur-Seine, le 26/06/2020
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

01. CHADAILLAT , Maire	
02. SIGLER , Premier adjoint	
03. OTTO-BRUC , Deuxième adjoint	
04. EHRET , Troisième adjoint	
05. RODIER , Quatrième adjoint	
06. GILLES , Cinquième adjoint	
07. MESSAOUDI , Sixième adjoint	
08. UNTERNER ,	
09. LEMOINE ,	
10. GRANCHET ,	
11. LARDRY ,	
12. ORTA ,	
13. DUBLED ,	
14. TOUCHAIS ,	
15. BALLAND ,	
16. ENRICI ,	
17. BEN SOUSSAN ,	
18. ALFONS ,	
19. TOIRON ,	
20. LECOQ ,	
21. YANNIC ,	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

22. AYMES ,	
23. SAUSSIER ,	

Certifié exécutoire par (1) Patrick Chadailat, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 30/06/2020, et de la publication le 30/06/2020

A Vulaines-sur-Seine, le 30/06/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil municipal hors la présence du Maire.